

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance EXTRAORDINAIRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *jeudi 24 novembre 2016 à 17 h* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon ainsi que messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-11-248

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec modifications.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Avis de motion — Règlement relatif à la taxation du cours d'eau Rivière Lavoie ;
4. Avis de motion — Règlement relatif à la taxation du cours d'eau Thomas-Chassé ;
5. Avis de motion — Règlement relatif à la taxation du cours d'eau Décharge Laforce ;
6. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration de la rue Ally, des rues Côte Tailly et Côte de l'Église ;
7. Période de questions ;
8. Levée de la séance.

03. AVIS DE MOTION – Règlement relatif à la taxation du cours d'eau Rivière Lavoie

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Michel Bélisle* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté, pour adoption, un règlement sur la taxation du cours d'eau Rivière Lavoie.

04. AVIS DE MOTION – Règlement relatif à la taxation du cours d'eau Thomas-Chassé

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Marcel Lavoie* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté, pour adoption, un règlement sur la taxation du cours d'eau Thomas-Chassé.

05. AVIS DE MOTION – Règlement relatif à la taxation du cours d'eau Décharge Laforce

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Christophe Proulx* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté, pour adoption, un règlement sur la taxation du cours d'eau Décharge Laforce.

06. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – Amélioration de la rue Ally, des rues Côte Tailly et Côte de l'Église

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports accorde à notre municipalité une contribution financière sous l'appellation du *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)* ;

CONSIDÉRANT que cette contribution financière a été accordée à la suite des recommandations de notre député, monsieur Donald Martel ;

CONSIDÉRANT que cette contribution financière maximale de 15 000 \$ ne peut être utilisée à d'autres fins que celles pour lesquelles elle est octroyée soit, les travaux pour l'amélioration de la rue Ally, des rues Côte Tailly et Côte de l'Église, effectués par l'entreprise DANIS CONSTRUCTION INC. au coût de 100 135 \$ (plus taxes) ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-11-249

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Ally, des rues Côte Tailly et Côte de l'Église pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

09. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'ayant été posée, nous poursuivons la séance.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-11-250

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18 h 40.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale